

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 4 mars 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le premier ministre du Canada et les gouvernements provinciaux depuis le 11 janvier 1964, et visant le projet de plan de pension nationale, y compris la correspondance portant sur les modalités révisées du plan que le premier ministre a présenté aux provinces dans son mémoire du 11 janvier 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 4*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mai 1964, demandant copie de toutes les pétitions émanant de la Chambre de commerce de Nelson et signées par des résidents de Kootenay-Est et Ouest demandant la ratification immédiate du Traité du fleuve Columbia, qui ont été reçues par le gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 114*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 6 mai 1964, demandant copie de l'accord conclu en 1943 entre le gouvernement fédéral et la province d'Alberta relativement aux projets de la P.F.R.A. dans cette province.—(*Avis de motion portant production de documents n° 116*)

Par M. Pickersgill, au nom de M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1964, demandant copie de toute la correspondance, des télégrammes, etc., échangés depuis le 22 avril 1963 entre «The Saskatchewan Rivers Development Association» et le premier ministre du Canada relativement à la protection totale des droits du Canada concernant l'utilisation des eaux du fleuve Columbia dans tout accord conclu avec les États-Unis.—(*Avis de motion portant production de documents n° 68*)

Par M. Pickersgill, au nom de M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 9 octobre 1963, demandant copie de toute la correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et provinciaux ou ministres de ces gouvernements relativement au Fonds des prêts aux municipalités.—(*Avis de motion portant production de documents n° 87*)

Par M. Tremblay, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens en vertu de l'article 69(1) de la Loi sur les Indiens pendant l'année terminée le 31 mars 1964, déposé selon l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 149, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, à 5 h. 55 minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.